



# SITUATION de HANDICAP

DÉCLARATION  
CIRCUIT  
ACCOMPAGNEMENT  
AMÉNAGEMENTS

UNIVERSITE DE PICARDIE JULES VERNE  
Direction de la Vie Etudiante et de Campus,  
Bureau Handicap Etudiants

Citadelle - 10 rue des Français Libres

Bâtiment A, 2e étage 80080  
AMIENS

 03 64 26 83 17

 [www.u-picardie.fr](http://www.u-picardie.fr)

 [handicap-etudiant@u-picardie.fr](mailto:handicap-etudiant@u-picardie.fr)

Horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h45.



## COMMENT FAIRE VOTRE DEMANDE D'AMÉNAGEMENTS ?

- Une fois inscrit.e administrativement à l'Université Picardie Jules Verne, vous devez prendre un rendez-vous pour rencontrer un médecin du Service de Santé Étudiante (SSE).
- Le rendez-vous est à prendre sur le site internet doctolib.fr, en tapant UPJV dans la barre de recherche.
- A la fin de la consultation, le médecin vous remet un avis médical sur lequel sont listés les aménagements qu'il propose.
- Vous avez jusqu'au 15 novembre pour rencontrer un médecin du SSE afin que vos aménagements soient appliqués pour le 1<sup>er</sup> semestre et jusqu'au 15 mars pour le 2<sup>e</sup> semestre.
- Suite à votre rendez-vous avec le médecin, vous pouvez venir du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h45 au Bureau Handicap Etudiants.
- La mise en place de vos aménagements et le suivi administratif qui conduira à l'édition de votre arrêté rendant officiels les aménagements dont vous pourrez bénéficier vous seront expliqués.
- Vous pourrez également récupérer le matériel préconisé dans votre avis médical, dans la limite des stocks disponibles.

## LES AIDES POSSIBLES POUR LES COURS ET LES EVALUATIONS

Mise en place d'un tiers-temps, gratuité des photocopies de cours et agrandissements des sujets polycopiés, aménagements d'accès ou d'installation, composition dans une salle particulière, autorisation de sortie de la salle d'examen...

## LES AIDES HUMAINES

Preneur.euse de notes et secrétaires d'examen

## LE MATÉRIEL MIS À VOTRE DISPOSITION

Ordinateurs portables, enregistreurs numériques, stylos lecteurs, loupes, pupitres...

## VERS UN ACCOMPAGNEMENT « ASPIE FRIENDLY »

L'UPJV souhaite favoriser l'accompagnement et l'accès à l'enseignement supérieur des étudiants autistes en participant au projet « Aspie Friendly ». Intégration, suivi et réussite sont les maîtres-mots de ce dispositif pour un accompagnement optimal de ces étudiants.

## LES ÉVÈNEMENTS

- Journées Nationales des Référents Handicap (JNRH)
- Journée Amiénoise du Sport et du Handicap (JASH)
- Journée Handi'Art
- Concours de nouvelles